



Compte-rendu de la réunion du comité directeur du 10 octobre 2013

Présents : Pascal MICHELON, Daniel BESSET, Jacques CLEMENT, Romain BEZIE, Jean MEURILLON, Maurice GRIMAUD, John FLEURET, Maria DE ALMEIDA, Véronique LARMANDE, Fabrice MAZILIER, Robert MICHELON, Valérian MICHELON, Emile ZABALETE, André LEYNIER.

Excusés : Serge GARSAULT.

Approbation du procès-verbal du comité directeur du 12 septembre 2013

J.MEURILLON propose à l'approbation le procès-verbal du comité directeur du 12 septembre 2013.

Le procès-verbal du comité directeur du 12 septembre 2013 est adopté à l'unanimité.

Préparation de la première manche du championnat Drôme-Ardèche

P.MICHELON annonce que toutes les conventions (EDF, préfecture) sont signées pour la saison. Le plongeur est trouvé, il s'agit du président du club de plongée de Tain. La sécurité médicale sera assurée par la Protection Civile. La seule absence à signaler est celle d'un médecin.

La liste des pilotes et des canots est effectuée : quatre pilotes pour l'ARP, un pilote de l'AV, deux canots du SNRPG, un pilote du SNTT.

Il y aura neuf clubs participants et plus de 250 rameurs en cumulé.

Nous serons un peu juste pour l'arbitrage aussi nous cherchons des volontaires pour aider à l'arrivée.

Manifestations de la fin de l'année 2013

Le brevet d'argent se déroulera le samedi 16 novembre.

E.ZABALETE annonce un problème de réservation au niveau de son plan d'eau. Si le plan d'eau du CAP n'est pas disponible, l'organisation se fera à l'ARP.

Pour la régates du 24 novembre, se pose le problème du poste du secours. En effet, la protection civile n'est pas disponible et nous sommes toujours en attente de la réponse de la Croix-Rouge. Pour le test ergo du 7 décembre, la remorque d'ergomètres de la ligue a été réservée, il faudra la récupérer dans la quinzaine précédant la manifestation pour vérifier tout le matériel.

Achat de matériel

J.MEURILLON rappelle que cette possibilité est liée à une demande de subvention à hauteur de 40% de la valeur des achats. Le CDAA ne fait pas l'avance sur les achats, c'est aux clubs de payer la totalité avant de toucher les 40%, puisque le déblocage de la subvention se fera sur présentation des factures acquittées au nom du CDAA.

Mise à jour des statuts du CDAA

P.MICHELON appellera la FFA pour plus d'informations sur ces mises à jour.

Ligue Rhône-Alpes

La nouvelle organisation de la ligue, et surtout ses possibilités financières aura des conséquences sur le nombre ou l'importance des actions notamment au niveau sportif, avec une diminution du nombre de rameurs au match TERA et probablement un abandon des stages DAFHN.

Notre réponse au sujet de la régates interdépartementale, concernant la participation des cadets aux épreuves d'ergomètre, n'a pas été prise en compte et n'a été l'objet d'aucune réponse.

Compte-rendu financier

J.CLEMENT présente l'état des comptes. Le CNDS a enfin été versé. Le CDAA dispose à ce jour de 1498 euros sur le compte courant et 7700 euros sur le livret.

La prochaine réunion du comité directeur est fixée au jeudi 7 novembre 2013 à 19 h 30 à la maison des bénévoles du sport à Valence.

L'ordre du jour étant épuisé J. MEURILLON lève la séance.

Le Président,
Jean MEURILLON

Le secrétaire,
Romain BÉZIÉ